

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LA COUR DES FILLES » en abrégé « LCDF »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody-II Plateaux,
en face de l'ENA, Immeuble abritant le siège de Moov.,
Lot 170, Ilot 16

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/01/2023, et enregistrés au CEPICI le 01/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA COUR DES FILLES » en abrégé
« LCDF »

Objet : La société a pour objet, en République de Côte d'Ivoire et en tous autres pays, à titre principal :
La société a pour objet la distribution de produits cosmétiques et gamme de produits de beauté.

? Distribution de produits cosmétiques et de beauté

? Formation en utilisation de diverses gammes cosmétiques

? Diverses prestations en cosmétiques

Elle peut effectuer, soit pour elle-même, soit pour compte de tiers toutes opérations industrielles, commerciales, agricoles, forestières, financières, de nature mobilière ou immobilière, tant en République de Côte d'Ivoire qu'à l'étranger, sans préjudice de l'application des dispositions légales en vigueur en République de Côte d'Ivoire, se rattachant directement ou indirectement, en tout ou en partie, à son objet social ou de nature à en faciliter la réalisation.

? Elle pourra notamment, sans que cette énumération soit limitative, faire construire, acquérir, aliéner, prendre en location tout immeuble ou fonds de commerce, tout brevets et licences.

? Elle peut aussi s'intéresser par voie d'apport,

de souscription, de fusion, de participation financière, ou par tout autre moyen dans toute société ou entreprise Ivoirienne ou étrangère, ayant un objet similaire ou connexe au sien ou simplement utile à la réalisation de tout ou partie de son objet social.

? Elle pourra entre autres gérer toute entreprise ou société dans laquelle elle aura des intérêts; prêter ou emprunter des fonds en vue de la conclusion de toutes affaires; donner et recevoir toutes garanties.

? L'objet social de la société ainsi défini pourra à tout moment être modifié par l'assemblée générale délibérant dans les conditions prescrites pour les modifications aux statuts.

? L'utilisation et la vente de tous matériels spécifiques à l'activité ;

? La prise, l'acquisition, l'exploitation, la vente, l'octroi de tous procédés, licences, brevets, et marques de fabrication entrant dans l'objet de la société ;

? L'importation de matériels de sureté et sécurité ou tous autres objets liés aux activités de la société ;

? La participation dans toutes affaires ou entreprises se rapportant à l'objet social, par voie d'apport de fusion, souscription, achat de titres, droits sociaux, constitution de société ou autrement

? La prise à bail, avec ou sans promesse de vente, l'achat, l'aménagement, et la transformation, la construction et la revente de tous immeubles et locaux nécessaires à l'exercice de ses activités ;

Et plus généralement, toute activité connexe ou similaire se rattachant à l'objet ci-dessus.

? Toutes opérations financières, commerciales, industrielles, agricoles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes ;

? La prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises ivoiriennes ou étrangères pouvant se rattacher à l'objet social par tous moyens, notamment par voie d'apports, de souscriptions ou achats d'actions ou de parts sociales.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody-II Plateaux, en face de l'ENA, Immeuble abritant le siège de Moov., Lot 170, Ilot 16

Dirigeant(s) Mlle BENHENNI ILHEM CAMELIA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-01562 du 09/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11594/GTCA/RC/2023 du 09/02/2023

